

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***21070065***Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le**- 7 JUIN 2021**Greffier
Le greffierN° d'entreprise : **0475 915 454**
Nom(en entier) : **SFA DISTRI**
(en abrégé) :Forme légale : **Société Privée à Responsabilité Limitée**Adresse complète du siège : **Chemin de Prêle 13 - B 5580 ROCHEFORT****Objet de l'acte : Nomination d'un gérant****I. Présences :**

-Monsieur Serge FAITE – Actionnaire - Gérant
-Madame Pascale MOUZELARD

II. Ordre du jour :

Nomination d'un gérant

III. Délibération et résolutions :

La séance est ouverte à 11 heures et le président constate que l'assemblée est valablement constituée pour délibérer.

☐ **Nomination d'un gérant**

A dater de ce jour, est nommée comme gérante, Madame Pascale MOUZELARD (NN 630910 138 75), domiciliée Chemin de Prêle 13 à B-5580 Rochefort.

Elle accepte son mandat. Celui-ci sera exercé à titre gratuit.

L'assemblée Générale donne mandat à la SRL FIDUCIAIRE MOUSCRONNOISE, dont le représentant permanent est Monsieur Alain BATTEUR, et dont les bureaux sont situés Rue du Docteur Roux 23-25-27 à B-7700 MOUSCRON, pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution, pour accomplir en mon nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relatives aux résolutions adoptées lors de la présente assemblée générale et, à cette fin, pour signer tous documents, en ce compris les formulaires I et II, accomplir toutes démarches utiles auprès du Greffe du Tribunal de Commerce, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises, ainsi que de la Banque Nationale de Belgique, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 heures 30.

Pascale MOUZELARD

Serge FAITE

FIDUCIAIRE MOUSCRONNOISE
Représentant permanent
Alain BATTEUR

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/06/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).